

# Programme 2 roues

## Pour tous les 2 roues motorisés :

### Un équipement obligatoire

Peu importe que tu conduises un cyclomoteur ou bien une moto MTT2 (motocyclette de type 2) ou même un tricycle (ce qui veut dire "un scooter à 3 roues"), l'équipement obligatoire est le même : casque et gants homologués. Il est aussi fortement conseillé de porter une veste, un pantalon et des bottes résistant aux déchirures, mais contrairement aux deux équipements précédents les forces de l'ordre ne peuvent pas (encore) te sanctionner si tu n'en portes pas.

L'objectif est de te protéger au maximum en cas d'accident, pas de participer à un concours de style sur 2 roues ! Si tu roules au-delà de nos frontières, dans d'autres pays européens, un équipement complet peut être obligatoire, comme en Belgique ou en Allemagne. Fais très attention, renseigne-toi avant de partir !

### Tout savoir sur le permis AM

Très populaire auprès des jeunes, il permet de conduire un simple scooter.  
Pour qui : à partir de l'âge de 14 ans, pour ceux nés après le 31/12/1987.

Quels véhicules : les cyclomoteurs (2 roues à moteur comme les mobylettes, scooters, quads, motos) de 50cm<sup>3</sup> maximum, dont la vitesse est limitée à 45km/h.

Comment l'obtenir : né à partir du 1er janvier 1988 ? Si tu n'as pas le permis B, tu devras passer une formation de 7h en auto-école (2h hors circulation, 4h en circulation, 1h de sensibilisation aux risques en présence des parent si mineur).

Né avant ? Aucun permis n'est obligatoire, ni le BSR.

Particularité : il n'est pas soumis à un barème de points, comme un permis B pour la voiture par exemple.

Donc les infractions commises ne peuvent pas te retirer de points... mais attention, ce n'est pas pour ça que le préfet ou un juge ne peuvent pas t'interdire de circuler, alors ne prends pas cela comme une garantie que rien ne t'empêchera jamais de monter sur ton scooter !

Autre particularité : les BSR obtenus avant le 19 Janvier 2013 ne permettent pas de conduire des scooters hors de France. Il faut détenir le permis AM pour conduire dans tous les pays de l'Union Européenne.

# Programme 2 roues

## Tout savoir sur le permis A1... et sur l'équivalence à partir du permis B

### Le permis A1...

Pour qui : pour les plus de 16 ans, titulaires de l'ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière de 2e niveau) ou de l'ASR (Attestation de Sécurité Routière).

Quels véhicules : des motos 2 roues ou 3 roues de plus de 50 cm<sup>3</sup>, atteignant 125 cm<sup>3</sup> maximum et ne dépassant pas 11 kW (15 kW pour les 3 roues).

#### 1. Comment l'obtenir :

Permis	Age min	Catégorie	Puissance	Illustration	Équivalences pour conduire les véhicules inclus par ce permis
Permis A1 pour les scooters	16 ans	4 et 3 (50cm <sup>3</sup> )	< 11kW (15kW max 3 roues)		Permis B, Permis A2, Permis A3, Permis A4
Permis A1 pour les motos légères	16 ans	4 et 3 (125 cm <sup>3</sup> )	4 kW - 11kW (15 kW max 3 roues)		Permis B, 12 ans d'expérience et titulaire de 2e ASR Permis A2 Permis A3
Permis A2 pour les motos intermédiaires	18 ans	4 et 3 (125 cm <sup>3</sup> )	4 kW - 11kW (15 kW max 3 roues)		Permis A1
Permis A pour les grosses motos	20 ans	4 et 3 (125 cm <sup>3</sup> )	4 kW - 11kW (15 kW max 3 roues)		Permis B (12 ans d'expérience et titulaire de 2e ASR)

- a. Tu es détenteur du Permis B : pour obtenir le permis A1, il faut effectuer un stage de 7h en auto-école (2h hors circulation, 4h en circulation, 1h de sensibilisation aux risques)
- b. Tu n'as pas le permis B : tu dois passer l'épreuve du permis A1 comprenant l'examen du Code de la route et un examen pratique (plateau et circulation) sur une moto de 125 cm<sup>3</sup>.

Particularité : il est valable seulement en France. Si tu souhaites conduire une 125 cm<sup>3</sup> dans un pays étranger, il faut obtenir obligatoirement ton permis A1. Inversement, un conducteur européen qui a obtenu le permis B, peut conduire une 125 cm<sup>3</sup> en France.

Durée : le permis de conduire de la catégorie A1 est valide pendant 15 ans.

### ... et l'équivalence pour les permis B

Si tu veux piloter une moto, un scooter ou même un scooter 3 roues, peut-être que tu vas pouvoir te contenter d'un permis B.

En effet, les titulaires du permis B peuvent bénéficier d'une équivalence pour conduire les mêmes motos que celles couvertes par le permis A1 (pas plus de 125 cm<sup>3</sup> et pas plus de 11 kW, puissance maximale portée à 15 kW pour les 3 roues).

Pour bénéficier de cette équivalence, tu dois suivre une formation de 7h dans une moto-école. On parle bien d'une formation, pas d'un examen : au bout de 7h, sauf gros problème, on te délivrera l'attestation te permettant de conduire ta moto !

N'oublie pas de rouler en respectant les règles de sécurité à 2 roues : port de casques et de gants homologués pour le pilote et le passager.

# Programme 2 roues

## Tout savoir sur le permis A2

Pour qui : à partir de 18 ans.

Quels véhicules : 2 roues à moteur, avec une puissance n'excédant pas 35 kW (47,55 ch), et un rapport de puissance/poids inférieur ou égal à 0,2 kW/kg (soit un poids à vide supérieur ou égal à 175 kg). Si le véhicule a été bridé, la puissance d'origine ne doit pas être supérieure à 70 kW.

Comment l'obtenir : passer le permis A2 est obligatoire si tu veux conduire des moyennes ou grosses cylindrées. Cela peut se faire sur un véhicule automatique, comme pour le permis voiture... et comme pour le permis voiture, cela veut dire que tu ne pourras pas conduire de véhicules avec boîte manuelle (sélecteur au pied). A toi de voir !

Particularité : ce permis n'est pas reconnu dans tous les pays hors de l'Union Européenne, comme les États-Unis ou le Canada. Il faut passer un permis A2 international ou un équivalent étranger, pour pouvoir conduire une moyenne ou grosse cylindrée là-bas.

Durée : le permis de conduire de la catégorie A2 est valide pendant 15 ans.

## Tout savoir sur le permis A

Pour qui : à partir de 20 ans (à partir du 19/01/2013).

Auparavant, il fallait seulement avoir 18 ans, mais ça, c'était avant !

Quels véhicules pourras-tu conduire une fois le permis "gros cubes" en poche ?

Si tu as obtenu ton permis A après le 19/01/2013, tu as le droit de conduire toutes les motos MTT2 d'une puissance supérieure à 35 kW. Autant dire : toutes les motos, sans aucune exception ! Ajoute à cela les 3 roues d'une puissance supérieure à 15 kW, mais pour cela il faut que tu aies 21 ans.

Comment l'obtenir : il faut que tu sois titulaire du permis A2 au préalable depuis 2 ans minimum, puis que tu suives un stage de 7h en auto-école (2h de plateau, 3h en circulation, 2h de théorie). Le prix est libre, donc n'hésite pas à faire jouer la concurrence ! C'est un stage, et non un examen : il n'y a pas d'épreuve à passer, et donc tu devrais repartir avec ton attestation de stage à la fin de la journée ! Attention, l'attestation ne permet pas la conduite des motos de la catégorie A : tu dois attendre d'avoir reçu ton nouveau permis, qui sera demandé pour toi par la moto-école.

Particularité : l'examen peut être réalisé sur un véhicule automatique.

Durée : le permis de conduire de la catégorie A délivré depuis septembre 2013 est valide pendant 15 ans à partir de la date de délivrance.

# Programme 2 roues



## FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme, via Internet (code d'accès PACK WEB).

## Programme de formation REMC

### Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne

Le REMC vise à former des conducteurs plus responsables ayant une meilleure connaissance des risques, des influences et pressions sociales.

Elle permet d'opter pour le comportement le plus sûr et responsable.

La formation se déroule en 4 grandes compétences, se déclinant en plusieurs sous-compétences et sous-sous-compétences.

En voici les grandes lignes.

#### Compétence 1

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard
- Connaître la conception de la moto et ses principaux organes
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation du freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- tenir l'équilibre sans et avec passager
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- réaliser un freinage d'urgence

#### Compétence 2

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation et les indices utiles
- Positionner le véhicule sur la chaussée
- Adapter l'allure aux situations
- Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire

#### Compétence 3

# Programme 2 roues

## Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

## Compétence 4

### Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un trajet en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
- Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'écoconduite

Durant la formation, nous faisons des bilans de compétences ensemble pour évaluer l'évolution du candidat.

### Durée de la formation :

Cette formation a une durée minimum de 20 heures. Elle se déroule sur piste (8 heures) et en circulation (12 heures).

### Programme :

Compétences et sous compétence travaillées

MÉTRICER LE MAÎTRISER LA ROUTE et circuler dans des conditions difficiles	APPREHENDER LA ROUTE et circuler dans des conditions difficiles	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES et partager la route avec les autres usagers	PRÉPARER UNE CONDUITE AUTONOME, sûre et économique
Comprendre et adopter les caractéristiques sécuritaires en matière d'équipement	Comprendre et maîtriser les règles de circulation	Évaluer et maintenir les distances de sécurité	Prendre en compte les particularités de la conduite autonome
Comprendre la conception des différents types de véhicules, les principales caractéristiques et les besoins de sécurité	Maîtriser les règles de circulation	Comprendre les comportements à adopter en cas d'accident	Préparer et effectuer un trajet en autonomie
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation
Maîtriser et adapter sa conduite en fonction des conditions de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation	Maîtriser les règles de circulation

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3		
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>							
Savoir s'équiper et s'installer							
Savoir se positionner sur le véhicule, connaître et utiliser les commandes							
<b>Appréhender la route</b>							
Prendre l'information							
Adapter son allure aux circonstances							
Appliquer la réglementation							
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>							
Communiquer avec les autres usagers							
Partager la chaussée							
Maintenir les espaces de sécurité						1	1 1
<b>Sous-totaux</b>		0	2	21		1	1 1
<b>Courtoisie</b>			+1				
<b>Total général</b>							27

# Programme 2 roues

## Et le permis B1 ?

Pour qui : à partir de 16 ans

Quels véhicules : les tricycles à moteur (catégorie L5e) et les quadricycles lourds à moteur (catégorie L7e), dont la puissance ne dépasse pas 15 kW et le poids à vide, 550 kg.